

## Généalogie et histoire familiale

Mise à jour 31/08/2016

La recherche généalogique se fait de manière ascendante (c'est-à-dire en remontant les générations) et en établissant de préférence une branche après l'autre. Il existe pour les amateurs de généalogie, qu'ils soient débutants ou chevronnés, nombre de très bons ouvrages, par exemple aux éditions Autrement, la collection Généalogies constituée de livrets thématiques et pratiques (pour certains consultables dans la série des Usuels aux Archives de l'Ardèche). Les Archives de France donnent d'intéressants conseils sur leur site (voir plus loin, les liens utiles). Il peut être intéressant également de prendre conseil auprès d'associations spécialisées comme la [SAGA](#) en Ardèche (Association des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche).

Avant de vous déplacer aux Archives départementales, vous pourrez faire de nombreuses recherches depuis votre domicile sur le site des Archives départementales <http://archives.ardeche.fr/> et préparer si nécessaire votre visite dans la salle de lecture afin de compléter vos informations.

Par commodité pour nos lecteurs, les documents consultables en ligne le sont également en accès direct sur écran dans la salle de lecture des Archives départementales.

### L'état civil postérieur à 1792

**Les tables décennales** sont une première et indispensable clé d'entrée dans les archives de l'état civil : elles vous permettront de repérer les dates précises des actes qui seront à rechercher ensuite dans les registres des actes. Ce sont des listes alphabétiques (attention, l'ordre des noms à l'intérieur d'une même lettre est aléatoire) établies tous les 10 ans (d'où leur nom) depuis 1793. Elles sont généralement subdivisées en trois parties (naissances, mariages, décès) dans lesquelles sont classés les noms des individus nés, mariés et décédés dans une commune donnée, suivis de la date de l'acte. Attention, les lacunes sont nombreuses pour les premières années du calendrier révolutionnaire et peuvent dans certains cas être comblées grâce aux actes de catholicité, voir ci-dessous « les archives paroissiales » dans la partie « Pour aller plus loin ». Les tables de 1793 à 1902 sont [en ligne](#). Attention, la période 1793-1802 est lacunaire. Les tables 1903-1932 sont consultables en salle de lecture.

**Les registres d'état civil** : c'est une suite chronologique d'actes de naissances, mariages et décès (NMD) inscrits en double exemplaire par les officiers d'état civil depuis 1792. Un des exemplaires est conservé pendant 75 ans au greffe du tribunal puis versé aux Archives départementales.

Dans un **acte de décès**, on trouvera la date de naissance ou l'âge, le métier, parfois le lieu de naissance, le nom des parents ou du conjoint ; dans un **acte de mariage**, on trouvera les dates et lieux de résidence de chacun des mariés, leur métier, les noms, métiers et parfois lieux de naissance de leurs parents, les noms et liens de parenté d'autres membres de la famille appelés comme témoins. Un **acte de naissance** ne contient en général que les noms, métiers et lieux de résidence des parents, parfois ceux de témoins.

### L'état civil antérieur à 1793

La recherche dans les registres paroissiaux est plus difficile et plus aléatoire, notamment avant 1737 (en 1736, une ordonnance royale impose aux curés d'établir l'état civil en double original).

**Les registres paroissiaux catholiques** : ce sont les registres des actes (baptêmes, mariages et sépultures) tenus par les curés des paroisses antérieurement à 1793. Ils sont en ligne. Les **tables alphabétiques** réalisées par la [SAGA](#) sont consultables sur écran en salle de lecture. Pour les consulter en ligne, prendre connaissance des informations sur la page d'accueil du site de la [SAGA](#).

**Les registres paroissiaux protestants** : ce sont les registres des actes tenus par les pasteurs. Ils sont en ligne (il est recommandé de prendre connaissance du texte contenu dans l'à propos). Les **tables alphabétiques** réalisées par la [SAGA](#) sont consultables sur écran en salle de lecture. Pour les consulter en ligne, prendre connaissance des informations sur la page d'accueil du site de la [SAGA](#).

**A noter** : le répertoire d'état civil (consultable en salle de lecture) reste un instrument de recherche très utile. Il est dressé dans l'ordre alphabétique des **communes actuelles** : les communes ayant changé de nom ou ayant disparu après fusion font l'objet d'un renvoi vers la nouvelle appellation ou vers la commune de rattachement. Tous les documents communicables relatifs à l'état civil antérieur et postérieur à la Révolution sont répertoriés avec leur cote (ou référence) qu'il s'agisse des originaux ou des microfilms.

### Pour aller plus loin

D'autres fonds seront utiles à la recherche en histoire généalogique et familiale, notamment les archives paroissiales, les archives notariales, les insinuations, le contrôle des actes, l'enregistrement, les listes nominatives de recensement de population, les listes électorales, les registres matricules.

**Les archives paroissiales** et plus particulièrement les registres des actes de catholicité postérieurs à la Révolution (**sous-série 5 J**) sont répertoriées lorsque le dépôt en a été fait. Ces actes permettent pendant la période révolutionnaire notamment de combler des lacunes dans les registres de l'état civil.

**Les archives notariales** sont répertoriées par notaire dans l'ordre alphabétique des localités de résidence (**sous-série 2 E**). A noter que la SAGA met en ligne les tables des registres de notaires qu'elle a dépouillés (prendre connaissance des informations sur la page d'accueil du site de la [SAGA](#)).

La consultation des **insinuations** de 1581 à 1693, conservées en série B mais consultables sur microfilm (**sous-série 6 Mi**), du **contrôle des actes** (ou formalité de l'enregistrement des actes de l'Ancien Régime créée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, documents conservés en sous-série 2 C mais consultables sur microfilm : **sous-série 6 Mi**) et de **l'enregistrement antérieur à 1922** (formalité créée en 1790, **sous-série 3 Q**) peut permettre de retrouver quand il est ignoré le nom du notaire qui a passé l'acte. A noter que le dépouillement des insinuations des deux bailliages d'Annonay et de Villeneuve-de-Berg par la [SAGA](#) a donné lieu à l'établissement de **tables alphabétiques (21 J 154)** consultable en salle de lecture).

**Les listes nominatives de recensement de population** (dressées en mairie tous les cinq ans entre 1836 et 1968) : la collection départementales couvre les listes de 1911 à 1968 (mais il y a parfois des lacunes). La liste de 1911 est consultable en ligne ainsi celles des communes entre 1836 et 1906 quand elles existent et qu'elles ont été microfilmées par les Archives départementales (leur mise en ligne est en cours).

Les **listes électorales** de la période 1800-1940 sont classées dans la **sous-série 3 M** par type de régime politique.

Les **recensements militaires (série R)** et notamment les **registres matricules** du recrutement militaire (**sous-série 1 R**) ont un délai de communicabilité de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne ou de 25 ans après la date de son décès. Une dérogation peut être obtenue sur demande écrite. La série des registres matricules commence en 1867. Chaque

année, le Service historique de l'Armée verse une classe d'âge. Après 1872, les habitants de l'arrondissement de Largentière et ceux des cantons de Bourg-Saint-Andéol, de Villeneuve-de-Berg et de Viviers dépendaient du Bureau militaire de Pont-Saint-Esprit (connectez-vous au [site](#) des Archives départementales du Gard).

Les tables alphabétiques du recensement des classes sont consultables [en ligne](#) ainsi que les fiches matricules pour les années 1867 à 1921. Pour les classes 1887-1921 (classes ayant été mobilisées pendant la Première guerre mondiale) une indexation fine permet de rechercher un nom et de faire une recherche avancée.

**A noter également** : les fonds de famille (**sous-série 1 E**), les fonds privés (**série J**), les documents fiscaux (les rôles de capitation notamment, consultables sur microfilm, **sous-série 6 Mi**) et en règle générale tous les documents qui comportent des informations nominatives. Voir aussi en tête de la sous-série 6 Mi (**6 Mi 1 à 98**) un index manuscrit des noms de personnes et de lieux établi à partir d'un certain nombre de documents antérieurs à la Révolution.

## Liens utiles

### Archives départementales de l'Ardèche

<http://archives.ardeche.fr/>

### Archives de France

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/chercher/genealogie/>

### Culture.fr

Le site portail du ministère de la culture et de la communication offre aux généalogistes de multiples ressources.

<http://www.culture.fr/Genealogie>

### Généalogistes de France

Site de l'organisation nationale représentative des professionnels de la généalogie.

<http://genealogistes-france.org/>

### SAGA (Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche)

<http://jerdumas1.free.fr/>

Contact : [saga@geneanet.com](mailto:saga@geneanet.com)